

PROGRAMME DE FORMATION

Membres du Comité Social et Economique Rôles et Missions

Référence : CSE001

VOTRE BESOIN : (ou votre problématique)

Membre du CSE, vous souhaitez vous former sur votre rôle et vos missions en tant qu'élu.

Répondre à l'obligation de suivre une formation ;

NOTRE REPONSE :

Mettre en place une formation basée sur :

Les textes législatifs et le code du travail.



Dates et lieux : Nous contacter
02.41.60.48.16
integralformation@orange.fr

PUBLIC ET PREREQUIS

- Les membres du C.S.E titulaires et suppléants.
- Tout autre membre du personnel.

Prérequis : Aucun prérequis n'est exigé.

MODALITE DE LA FORMATION

- 14 heures en **présentiel**.
- Effectif moyen : **12 personnes maximum**.



Cette prestation est accessible sous conditions aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre légal ainsi que les connaissances nécessaires à l'exercice de leurs missions.
- Maîtriser le fonctionnement du C.S.E en présentant lors des réunions ordinaires ou extraordinaires les réclamations individuelles ou collectives des salariés.
- Exercer efficacement leur rôle d'intermédiaire, d'interface entre la direction et les salariés.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- Cahier d'exercices.
- Supports documentaires sources certifiées.
- Powerpoint et vidéos : CARSAT.INRS.

VALIDATION /EVALUATION

- Alternances des séquences théoriques par des exercices et des travaux réalisés en groupe, mise en situation avec des jeux de rôles pour évaluer l'atteinte des objectifs.
- Un **examen théorique** via un **QCM**.
- Evaluation de la formation par les participants avec le document « **Evaluation de la formation** ».

DOCUMENTS REMIS

- **Attestation de formation** remise au participant.
- **Attestation de présence**.

PROGRAMME DE FORMATION

Membres du Comité Social et Economique Rôles et Missions.

DEROULE DE LA FORMATION

Moyens à planifier :

Salle et vidéoprojecteur.

En cas de PANDEMIE, application des recommandations INRS.

✦ ACCUEIL - PRESENTATION DE LA FORMATION ET TOUR DE TABLE.

Objectif :

- ✓ *Prendre connaissance de l'expérience des participants au sein de l'entreprise, de leur prérequis en tant que membre élu et de leurs attentes vis à vis de la formation.*
- ✓ *Présentation de l'expérience de la formatrice.*
- ✓ *Présentation du programme de la formation.*

Durée : 10 minutes

✦ LE CADRE JURIDIQUE.

Objectif :

- ✓ *Prendre conscience de la nécessité de s'appuyer sur la législation et la réglementation en terme du droit du travail de trouver les textes de loi, la convention collective...et de solliciter les experts...*
- La fusion.
- Les sources juridiques du C.S.E : les sources nationales et professionnelles ; notions de droit du travail, du droit de la sécurité sociale et du droit des conseils d'administration et des conseils de surveillance.
- Les juridictions compétentes en matière de C.S.E : lors de la mise en place et du fonctionnement (délit d'entrave).
- Les partenaires du C.S.E : l'inspecteur du travail et les experts.

✦ LE ROLE ET FONCTIONNEMENT DES MEMBRES CSE.

Objectif :

- ✓ *Connaître et identifier les moyens des membres du CSE pour accomplir leur mission pendant leur mandat*
- Mise en place du CSE : champ d'application, cadre de la mise en place, processus électoral, composition, durée et fin des mandats.
- Les moyens d'exercice des missions : heures de délégation, liberté de déplacement et de circulation, local mis à disposition...
- Fonctionnement du CSE : fréquence et périodicité des réunions, déroulement des réunions, registre tenu à la disposition des salariés.
- Les documents indispensables à la disposition du CSE.

✦ LES ATTRIBUTIONS :

Objectif :

- ✓ *Connaître les différentes attributions liées à la mission des membres du CSE*
- Présenter à l'employeur les réclamations individuelles et collectives.
- Vigilance à l'application du code du travail, la protection sociale, les accords et la convention collective.
- Contribuer à promouvoir la santé et la sécurité au travail.
- Les différents droits d'alerte et droit de retrait.

✦ UN CONTROLE CONTINU EST EFFECTUE ET UNE EVALUATION THEORIQUE VALIDE LES CONNAISSANCES

Durée : 13 Heures 40

✦ BILAN, SYNTHESE DU STAGE ET EVALUATION DE SATISFACTION DES STAGIAIRES. 10 minutes.

Support à transmettre pour les stagiaires : « Supports pédagogiques ».